

Préambule

Les présentes conditions générales (ci-après « les Conditions Générales ») définissent les modalités selon lesquelles **Charlotte Couraillon** (ci-après « le Prestataire »), entrepreneure individuelle, fournit à ses clients particuliers (ci-après « le Client ») les prestations détaillées à l'article 2.

Charlotte Couraillon

SIRET : 94318969600025

Adresse : 6 place d'aquitaine VILLEPREUX 78450

Mail : contact@emergence-fengshui.fr

Téléphone : 0614853866

Article 1 – Champ d'application

1.1. Les Conditions Générales sont portées à la connaissance du Client avant toute commande ou validation. Elles sont disponibles sur www.emergence-fengshui.fr. Toute validation de commande vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

1.2. Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations proposées par le Prestataire. Elles resteront en vigueur jusqu'à l'exécution complète des obligations contractuelles de chaque partie.

1.3. La version applicable des CGV est celle en vigueur au moment de la commande.

Article 2 – Description des prestations

2.1. Accompagnement conseil Feng Shui avec expertise téléchargeable

Cette prestation inclut :

- Un accompagnement sur une période définie de 2 mois.
- Une expertise Feng Shui au format PDF, transmise par email ou via un espace sécurisé
- Des contenus numériques complémentaires (audios, PDF, conseils)
Cette prestation est accessible après règlement intégral ou versement d'un acompte. Le

Client s'engage à transmettre les informations nécessaires à sa réalisation.

2.2. Nettoyage énergétique des lieux

Le nettoyage énergétique est réalisé à distance. Le Prestataire utilise des outils énergétiques spécifiques (dont le pendule) pour purifier les lieux.

Cette prestation est réglée à la commande et ne fait pas l'objet d'un remboursement une fois réalisée.

Article 3 – Commande

3.1. La commande est effective dès la validation de la commande en ligne ou la signature du devis. Elle implique l'acceptation des présentes CGV.

3.2. Un devis peut être transmis avant commande selon la nature de la prestation. Le devis est valable 1 mois à partir de sa date d'édition.

3.3. Toute commande est ferme et définitive après validation.

Article 4 – Modalités d'exécution

4.1. L'expertise coaching Feng Shui est livrée sous 7 à 21 jours ouvrés après réception de tous les éléments nécessaires (plan, questionnaire, etc.).

4.2. Le nettoyage énergétique est réalisé dans un délai convenu avec le Client. Le compte-rendu ou retour est envoyé par email.

4.3. Les documents transmis restent accessibles via un lien ou un email personnel. Le Prestataire n'est pas responsable des problèmes techniques liés à la boîte mail ou aux supports du Client.

Article 5 – Prix et Paiement

5.1. Les prix sont exprimés en euros TTC.

5.2. Le paiement des prestations s'effectue par virement selon les délais de règlement indiqués sur le devis. Pour les achats en ligne le paiement s'effectue via carte bancaire avec l'outil Stripe.

Pour la prestation

5.3. Aucun accès ou début de prestation ne sera accordé sans règlement préalable.

5.4. Une facture peut être fournie sur demande.

5.5. Les déplacements ne sont pas inclus dans le prix total du devis. Un forfait déplacement pourra être appliqué.

5.6. Le Client est entièrement responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre du contrat passé avec le Prestataire. Le défaut total ou partiel du paiement 15 jours après l'échéance du terme de toute somme due au titre du contrat pourra entraîner de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- la suspension de toute prestation et intervention en cours y compris remise des livrables restants
- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restantes dues par le Client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu
- l'application d'une pénalité de retard calculée sur la totalité des sommes dues, d'un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal

Article 6 – Droit de rétractation et responsabilité

6.1. Conformément à l'article L221-28 du Code de la Consommation, le droit de rétractation **ne s'applique pas** aux contenus numériques fournis après consentement exprès du Client.

6.2. En validant l'achat, le Client **renonce expressément à son droit de rétractation** pour toute prestation démarrée avant la fin du délai légal.

6.3. Aucune réclamation ne pourra être faite pour des motifs subjectifs (goût, sensibilité énergétique...). Le Prestataire propose des expertises, des prestations et du conseil. Il n'est ni maître d'ouvrage ni maître d'œuvre dans la réalisation des travaux et à ce titre n'engage pas sa responsabilité contractuelle.

Les prestations réalisées ne sont soumises qu'à une simple obligation de moyens et non à une obligation de résultat.

Article 7 – Annulation et Remboursement

7.1. Aucun remboursement n'est possible pour les prestations numériques ou réalisées (accompagnement, nettoyage).

7.2. En cas d'empêchement majeur, un report pourra être proposé si la prestation n'a pas commencé.

7.3. Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de reporter une prestation en cas de force majeure.

Article 8 – Responsabilité

8.1. Le Prestataire fournit un service de bien-être énergétique à visée personnelle. Il ne s'agit pas d'un soin médical, psychologique ou d'un diagnostic.

8.2. Le Prestataire n'est tenu que d'une obligation de moyens. Aucune garantie de résultat ne peut être donnée.

Article 9 – Propriété intellectuelle

9.1. Tous les contenus remis (PDF, audios, visuels) sont la propriété exclusive de Charlotte Couraillon.

9.2. Toute reproduction, diffusion ou revente sans autorisation écrite est interdite.

9.3. Le Client s'engage à un usage strictement personnel des contenus.

Article 10 – Données personnelles

10.1. Les données collectées sont utilisées uniquement pour le bon déroulement de la prestation.

10.2. Conformément au RGPD, le Client peut exercer ses droits d'accès, de modification ou de suppression en écrivant à contact@emergence-fengshui.fr.

10.3. Aucune donnée ne sera vendue ou cédée à des tiers.

Article 11 – Droit applicable et litiges

11.1. Les présentes CGV sont régies par le droit français.

11.2. En cas de litige, le Client est invité à contacter le Prestataire pour une solution amiable.

11.3. Si aucun accord n'est trouvé, le litige pourra être porté devant les tribunaux compétents.